



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OPTION FACULTATIVE
EPS DANSE

Définition de l'épreuve

- Présenter une chorégraphie **individuelle** construite à **partir d'un thème, d'une intention ou d'un fil conducteur**.
- La chorégraphie doit être élaborée dans une **démarche artistique**. **Ce ne doit pas être qu'une démonstration technique**.
- La durée est comprise entre **deux minutes trente et trois minutes**
- Sur un espace de **8m x 10m** (salle de danse ou gymnase)
- **L'espace est orienté** par rapport aux spectateurs et au jury
- **Donner un titre** à sa chorégraphie et fournir un argument (expliquer le titre) écrit ou oral au jury
- Un matériel sono sera à la disposition du candidat (port USB)
- Le candidat se présente avec un **costume de son choix**. Il peut utiliser des accessoires

Conditions de l'épreuve

- Un lieu sera réservé à l'échauffement des candidats.
- Les candidats disposeront d'un temps pour marquer sans musique leur espace de scène.
- **Sonorisation** de la prestation : chaque candidat doit avoir **son propre support sonore sur une clé USB vierge (et pas sur smartphone) où seul figure le support sonore choisi.**
- **Accessoires** : La mise en place et le retrait des accessoires doivent se faire rapidement (1 minute environ) afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'examen.
- Le jury se réserve le droit de ne pas autoriser la mise en place d'un matériel compromettant soit la sécurité du candidat, soit celle des autres candidats.
- Tout accessoire risquant d'endommager la salle ou le revêtement de sol est à proscrire (talons aiguilles, chaise aux pieds non protégés, utilisation d'eau ou de feu, etc...)

Modalités d'évaluation

La note sur 20 points est attribuée en fonction :

Du solo réalisé / 16 points	De l'entretien / 4 points
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et interprétation du danseur / 10 points - Construction de la chorégraphie..... / 6 points 	<ul style="list-style-type: none"> - démarche artistique : justification des choix artistiques de sa chorégraphie - critères de réalisation et de transformation des formes (technique et composantes du mouvement : espace, temps, énergie) - références culturelles : styles de danse, expérience de spectateur

Critères d'évaluation*

		Solo monotone . Enchaînement de formes corporelles sans thème ni intention, ni fil directeur	Solo développant partiellement une intention, un thème ou un fil conducteur.	Solo créant un univers poétique ou plastique. Entre dans le domaine artistique.	Solo transportant le spectateur dans un univers poétique ou plastique émouvant . Valeur artistique.
	Éléments évalués	0 → 1,5	1,5 → 3	3 → 4,5	4,5 → 5
RÉALISATION ET INTERPRÉTATION DU DANSEUR					
10 Points	ENGAGEMENT MOTEUR du danseur / 5 points	Motricité simple faisant apparaître des défaillances techniques (gestes brouillons, absence de définition dans les formes)	Motricité maîtrisée, peu complexe (gestes simples et précis)	Motricité complexe, pas toujours maîtrisée : Des variations dynamiques du mouvement	Motricité complexe et maîtrisée Définition subtile du mouvement
	QUALITE D'INTERPRÉTATION du danseur / 5 points	Danse pour lui, "récite" sa danse	S'engage de façon intermittente dans son rôle	S'engage en permanence dans son rôle. Est convaincant.	Interprète de façon nuancée, "touche" émotionnellement le spectateur
CONSTRUCTION DE LA CHOREGRAPHIE					
6 points	Eléments évalués	0 → 1,5	2 → 3	3,5 → 4,5	5 → 6
		Absence d'écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique partielle	Écriture chorégraphique définie et structurée	Écriture chorégraphique signifiante
	"Lisibilité" du projet et développement du propos chorégraphique. Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc...)	Pas de thème ou d'intention ou de fil directeur Succession de pas Enchaînement de mouvements sans développement. Éléments scénographiques décoratifs	Esquisse de projet Apparition de choix lié au thème, à l'intention ou au fil directeur. Succession de "trouvailles" Éléments scénographiques naïfs ou redondants	Choix précis laissant apparaître un ou deux principes de composition et des éléments scénographiques au service du projet. Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente	Parti pris original Prise de risque et singularité dans les choix chorégraphiques Éléments scénographiques utilisés de façon créative.
	Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles.	Formes corporelles : des gestes du quotidien mimés, technique codifiée plaquée.	Début de transformation de formes corporelles en lien avec une intention, un thème, un fil conducteur.	Formes corporelles transformées et /ou agencées en cohérence avec une intention un thème, un fil conducteur.	Formes corporelles personnelles, singulières, originales renforçant le thème ou l'intention ou le fil conducteur.
	Gestion de l'espace scénique (direction, trajets, lieux)	Pas de choix d'espace : face au Jury	Quelques choix d'espace scénique et de trajets en lien avec une intention, un thème, un fil conducteur.	Espace scénique construit faisant apparaître une intention, un thème, un fil conducteur.	Espace scénique structuré en permanence pour éclairer et renforcer le projet.

*à titre indicatif, document non contractuel

Quelques repères pour l'entretien*

Entretien sur 4 points :

L'entretien de 15 minutes évaluera la réflexion du candidat sur sa composition, ses connaissances techniques, culturelles et artistiques.

	0 → 1	1.5 → 2.5	3 → 4
	<p>Simplicité du discours Pas de références Peu de connaissances</p>	<p>Sait décrire Début d'analyse</p>	<p>Argumente S'appuie sur des connaissances Fait appel à son imaginaire</p>
Démarche artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Discours relevant plus d'une logique d'accumulation ou de reproduction, que d'une véritable démarche artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat justifie ses choix artistiques dans sa propre construction chorégraphique (donne des exemples). 	<ul style="list-style-type: none"> - Sait décrire une démarche artistique. - Peut expliciter les différentes étapes allant de l'émergence du projet à l'aboutissement d'une œuvre.
Connaissances techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de connaissance du vocabulaire technique. - Pas de connaissance des composantes du mouvement (espace, temps, énergie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît les critères de réussite de différentes formes techniques : tour, saut, porter, chute... - Sait illustrer des transformations corporelles à partir des différentes composantes du mouvement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sait argumenter à propos des sensations qui accompagnent la réalisation technique.
Références culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - En référence à sa seule pratique, le candidat n'a qu'une "vague idée" des différents styles de danse existants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat peut relater son expérience de spectateur (peut parler au moins d'une œuvre chorégraphique ou d'un chorégraphe), et donner un point de vue sur la prestation des autres candidats. - Il peut mettre en valeur ses connaissances et rendre compte de son expérience. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat pose un regard critique sur des œuvres variées et sur les prestations des autres candidats. - Il est capable d'une réflexion personnelle à partir de son expérience

*à titre indicatif, document non contractuel